

Livret scolaire numérique, e-vote...

Les données numériques ne sont pas sécurisées

Annulation du vote électronique... mais pas pour les élections professionnelles !

Le gouvernement vient d'annuler le vote électronique des Français-es de l'étranger pour les élections législatives de 2017. Les principaux médias ne parlent que du risque d'attaque rendant le système indisponible. Le directeur général de l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) expose pourtant d'autres raisons : « On ne peut exclure un risque sur la sincérité » du scrutin, qui pourrait être l'objet « de manipulations fines, pourquoi pas la publication de la liste des Français qui ont voté pour tel candidat. » Tout en promettant pour sa part qu'un jour tout ira bien, il ajoute : « la régularité doit être garantie. Or, on n'est pas à même de garantir la régularité du scrutin ». Le gouvernement maintient pourtant le vote électronique pour les élections professionnelles dans la Fonction publique en 2018, notamment dans l'éducation nationale. La sincérité des élections professionnelles serait-elle donc, aux yeux du pouvoir, à ce point chose négligeable pour justifier ce « deux poids, deux mesures » ?

Les données ne sont pas sécurisées... Abandon des systèmes de fichage !

Ce que le directeur de l'ANSSI rappelle également, comme toute une série de fuites de données aux répercussions majeures l'a amplement établi, c'est que la sécurisation complète de données numériques est impossible :

« À un moment donné, nous avons toujours un serveur forcément ouvert sur le monde, qui devient une cible ».

Mais cela ne dérange pas davantage le Ministère de l'éducation nationale qui, de BASE-Élèves (devenu ONDE – Outil numérique pour la direction d'école – un bien joli nom pour une toujours aussi vilaine chose) au Livret scolaire numérique en passant par Sconet, le RNIE, Cerise, les ENT obligatoires, les évaluations et résultats numérisés, les notes publiées sur l'Internet, organise une accumulation massive de données numériques sur les élèves scolarisé-e-s avec des risques politiques majeurs.

SUD éducation alerte une nouvelle fois sur les dangers de la numérisation généralisée des données personnelles et revendique l'abandon du vote électronique pour l'ensemble des élections ainsi que l'abrogation du Livret scolaire unique numérique et de tout système de fichage sous couvert de modernisation informatique.

Pour aller plus loin

Contre le livret scolaire numérique
Un casier scolaire patronal, une standardisation des pratiques, une surcharge de travail
www.sudeducation.org/Contre-le-livret-scolaire.html

Élections professionnelles 2018,
en finir avec le vote électronique
www.sudeducation.org/Elections-professionnelles-2018-6961.html

Sortir de la béatitude numérique
www.sudeducation.org/Sortir-de-la-beatitude-numerique.html